Remise de la Marianne d'or 1999

Intervention d'Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon Conseil général de l'Orne

Lundi 17 janvier 2000

Remerciements :

- Au secrétaire général du concours national des "Marianne d'or", Alain Trampoglieri, pour avoir reconnu Alençon digne de cette distinction.

- Au président du Conseil général de l'Orne, Gérard Burel, qui a pris l'initiative de cette cérémonie qui me touche beaucoup. Elle marque le lien étroit qui unit désormais le Conseil général avec sa ville chef-lieu. Gérard Burel sait ce qu'est un effort d'assainissement budgétaire pour l'avoir pratiqué et qui mérite d'être distingué pour cette action.

- A Sylvia Bassot, député, sous forme de clin d'œil affectueux qui m'a suggéré de déposer un dossier et ainsi, de tenter notre chance pour ce concours national des "Marianne d'or".

Messieurs les conseillers généraux,
Mesdames et messieurs et chers collègues maires,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

La distinction qui vient de m'être remise m'incite à saisir cette occasion pour vous faire part d'un sentiment profond qui m'habite depuis l'origine, et qui fonde mon engagement en politique.

Ce sentiment se résume en un principe et un enseignement.

Le principe : mettre ses actes en conformité avec ses paroles (faire ce que l'on dit)

La politique a mauvaise réputation. Elle le mérite souvent. Pourtant, quand elle consiste dans la réalisation concrète d'une conviction forte, elle retrouve toute sa grandeur et peut devenir l'œuvre la plus noble d'une vie.

Comme sénateur, comme rapporteur général du budget, puis comme président de la Commission des finances, je n'ai cessé, sans grand succès, de rappeler aux gouvernements successifs et plus encore à celui actuel, la nécessité absolue que l'Etat réduise ses dépenses et les impôts.

Il n'est pas suffisamment enseigné à nos compatriotes que l'impôt est égal aux dépenses et qu'il augmente avec elles. Qu'il est illusoire, voire stupide, de croire que l'on puisse augmenter les dépenses et baisser les impôts. Et que les dépenses de l'Etat engendrent invariablement deux impôts : l'impôt avoué (celui prélevé chaque année) et l'impôt caché (le déficit), celui renvoyé à plus tard, à nos enfants qui devront honorer notre dette.

Pour n'avoir pas cessé depuis plus de 7 ans de le rappeler, je me devais, au moins, d'avoir, dès l'origine, mis mes actes en accord avec mes paroles.

C'est ce qui me permet d'affirmer qu'il est faux de prétendre qu'il y aurait une sorte

de fatalité de la dépense.

Ce principe de "moins de dépenses pour moins d'impôts", je me l'applique à moi-même, c'est-à-dire à la Collectivité dont j'ai la charge depuis 10 ans.

J'ai maintenu, — grâce à la confiance de mes collègues que je veux remercier du fond du cœur, notamment Yves Deniaud, député, maire-adjoint aux Finances, — grâce à la compétence magistrale de nos services (incarnés par Bernadette Gautier) — fermement, avec une constance de métronome, le cap depuis 10 ans, autour de 5 priorités :

1 - la maîtrise des coûts de fonctionnement

A périmètre équivalent, c'est à dire sans transfert de compétences, l'accroissement du fonctionnement a été limité à 6,12 % en 10 ans, soit une moyenne de 0,6 % par an.

2- le maintien d'un autofinancement net significatif : il a été multiplié par 48 et se situe désormais dans la meilleure moyenne des villes de notre taille.

3 - Un effort important d'équipement permettant de préparer l'avenir, de moderniser et d'équiper les quartiers, d'entretenir et de mettre en valeur notre patrimoine, de rénover les rues et l'éclairage public.

4 - la maîtrise de la dette. En 10 ans, le stock de la dette a été réduit de 25 % (de 243 à 183,7 MF).

5 - et l'allégement de la fiscalité (dont a parlé le président Gérard Burel) le plus spectaculaire réalisé par une ville en France, sur la même période.

Cette discipline de fer, ces efforts sont très féconds car ils obligent à analyser, par le plus menu détail, le fonctionnement de la ville, à instaurer un contrôle systématique de gestion, à une allocation la plus productive possible des ressources.

Ces efforts n'ont jamais obéi à aucune obsession d'esthétique comptable mais à la compréhension que c'était le seul moyen pour retrouver les marges de manœuvre nécessaires pour équiper notre ville, soutenir l'activité de nos entreprises et l'emploi et de venir en aide aux plus démunis.

Cette démarche me permet aujourd'hui de tirer de ces 10 années un enseignement majeur :

Un enseignement : il n'y pas d'ambition sociale sincère sans discipline financière.

Il n'est pas de réelle et sincère ambition sociale possible sans discipline de gestion stricte.

L'action sociale aura été la première bénéficiaire de notre gestion rigoureuse. Car le recul de la dette a libéré de nouveaux moyens : les seuls intérêts de la dette sont passés de 22,6 millions en 1989 à 10 millions aujourd'hui.

Une ville comme la nôtre, grâce au transfert de compétences, prélève moins de 50 millions d'impôts. Quand vous économisez ainsi entre 12 et 13 millions d'intérêts de la dette, vous pouvez réaliser une vraie et sincère ambition sociale. C'est ce que nous avons fait puisque le budget social a presque doublé, par rapport à ce qui était

pratiqué précédemment.

En conclusion,

Je retire de cette expérience que la politique, pour servir l'intérêt général, requiert plus de courage, de constance, de volonté que de science et de discours. Elle impose de ne pas toujours faire ce qu'il plaît aux habitants d'entendre, mais ce qui est leur vrai intérêt et celui de leurs enfants.

Je veux dire aussi qu'il ne faut jamais confondre fin et moyens. Plus la fin est noble et sociale plus les moyens mis en œuvre doivent être économes (au sens performant du terme). Je continue d'être indigné d'entendre parfois que si la cause est belle et généreuse on peut être souple sur les moyens. Mais chaque franc économisé sur les moyens peut s'ajouter au résultat de l'œuvre engagée.

Notre fonction d'élu nous appelle chaque jour à respecter des préceptes simples : ne dépensons jamais avec l'argent public ce qu'on ne dépenserait pas avec son propre argent. N'oublions jamais que l'impôt est un prélèvement autoritaire sur le fruit du travail des autres.

Soyons attentifs à l'attente de nos électeurs sans jamais cesser de nous demander ce qui est vraiment leur intérêt et celui des générations futures. Parce qu'au fond, le jugement des électeurs est sans doute un danger temporaire, mais celui de l'histoire est plus redoutable encore car il est éternel.

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon